

Ville de Rochefort

RENTRÉE

SCOLAIRE

2018
2019



Direction Enfance
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Rue Pierre Loti, à Rochefort. 05 46 82 65 30.
Plus d'info : www.ville-rochefort.fr


Rochefort

HORAIRES SCOLAIRES

L'école est ouverte :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15.

PERISCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Dans chaque école, une équipe d'animation diplômée dans le domaine de l'enfance, propose des activités de loisirs pour se détendre, jouer, partager, se poser.

Avant la classe de 7h30 à 8h30

Après la classe de 16h15 à 18h30

À partir du 15 juin, les inscriptions se font à la Direction Enfance du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Rue Pierre Loti, à Rochefort.

05 46 82 65 30.

Plus d'info : www.ville-rochefort.fr

Pièce à fournir :

- N°allocataire CAF
- Quotient familial

Pour les écoles La Gallissonnière, l'inscription à l'accueil périscolaire se fait auprès de l'Aapiq, espace Pergaud, rue Raymonde Maous. 05 46 87 07 00

PAUSE MERIDIENNE

Temps de restauration, de détente et de repos.

L'équipe d'animateurs : encadrement par une équipe d'animateurs, d'agents de la ville.

LE MERCREDI - 3/12 ans :

Accueils de loisirs Primevère Lesson

4 avenue de la Fosse aux Mâts à Rochefort.

05 79 97 97 30

AAPIQ «L'archipel aux enfants»

2 rue Raymonde Maous à Rochefort

05 46 87 07 00

LES AUTRES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

La Ville, l'Education nationale, les associations, organisent aussi pour les enfants des écoles élémentaires : des co-animations, un accompagnement à la scolarité, des activités pédagogiques :

CO-ANIMATION

Activité éducative élaborée et menée conjointement par un enseignant et un intervenant spécialisé sur un cycle de 10 semaines.

APC (Activité Pédagogique Complémentaire)

En dehors du temps scolaire, l'activité s'inscrit dans le projet d'école.

Elle est proposée à un petit groupe d'enfants par l'équipe enseignante, à raison de 36 heures annuelles

CLAS (Accompagnement à la scolarité)

Ces temps destinés à soutenir les enfants des écoles élémentaires dans leurs apprentissages, sont proposés par la Ville en partenariat avec les enseignants et les associations.

VACANCES SCOLAIRES 2018-2019 (zone B)

Entrée scolaire 2018	3 sept.
Toussaint	Du 20 sept. au 5 nov.
Noël	Du 22 déc. au 7 janv.
Hiver	Du 9 fév. au 25 fév.
Printemps	Du 6 avril au 23 avril
Ascension 2019	29 mai et 3 juin
Grandes vacances	6 juillet